

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 juin 2025

TRANSPOSITION DES ACCORDS NATIONAUX INTERPROFESSIONNELS - (N° 1617)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 97

présenté par

Mme Taillé-Polian, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 4

À la seconde phrase de l'alinéa 13, après le mot :

« notamment »

insérer les mots :

« le protocole expérimental permettant de recueillir les éléments de nature à éclairer le législateur en vue de son éventuelle pérennisation et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à permettre la tenue d'un débat parlementaire éclairé quant à la potentielle pérennisation du Contrat de Valorisation de l'Expérience qui fera l'objet d'un examen législatif.

En effet, conformément à l'avis du Conseil d'État, le groupe Écologiste et social propose de suivre ses recommandations à l'identique, en respectant notamment "la mise en place de protocole expérimental permettant de recueillir les éléments de nature à éclairer le législateur en vue de son éventuelle pérennisation. »

Si le gouvernement a modifié le texte après l'avis du Conseil d'État en supprimant l'expérimentation plutôt qu'en accompagnant celle-ci d'une évaluation, et dudit protocole expérimental, il apparaît sécurisant de suivre les recommandations du Conseil d'État dans son intégralité. Il demeure pertinent et nécessaire pour l'éclairage du débat parlementaire à venir de définir et suivre un protocole expérimental.

Cet amendement se propose ainsi de transposer complètement les prérogatives du Conseil d'État, dans l'optique d'une information pleine et entière à destination des parlementaires.